



# Actualités de l'ASN

*10 février 2020*

Division de Caen  
de l'Autorité de sûreté nucléaire





# Bilan du contrôle 2019

## 2 inspections menées en 2019 :

- ❑ **Une inspection le 23 juillet 2019 portant sur l'assainissement des terres situées sous la STE :**
  - Réalisation de prélèvements de terres sous la STE( à faible profondeur) pour contrôle contradictoire concernant l'atteinte des objectifs d'assainissement. Des prélèvements en profondeur seront réalisés en 2020.
  - Demande d'identification de l'activité d'assainissement en AIP et de modification de la procédure utilisée pour identifier les AIP.
  - Demande de modification concernant la méthodologie d'élaboration des programmes de surveillance des intervenants extérieurs pour améliorer la formalisation de l'analyse ayant conduit à sa définition.
  - L'exploitant a apporté des réponses aux demandes formulées par l'ASN. Des compléments seront transmis dans l'année.
  
- ❑ **Une inspection les 23 et 24 octobre 2019 (visite générale) :**
  - Visite générale portant sur le contrôle du respect des engagements et la réalisation des contrôles et essais périodiques (CEP) prescrits par les règles générales d'exploitation du site (RGE).
  - Demande d'amélioration des supports utilisés pour la surveillance des intervenants extérieurs
  - Demande de compléments portant sur la protection des terres sous la STE pendant le repli de chantier
  - Travail important mené par l'exploitant pour améliorer les gammes de maintenance et de CEP
  - L'exploitant a apporté des réponses satisfaisantes à l'ensemble des demandes formulées par l'ASN



# Evénements significatifs survenus en 2019

- **0 ESS (sûreté), 0 ESE (environnement), 0 EST (transport)**
  
- **1 ESR (radioprotection) niveau 0 du 11 mars 2019 :**
  - entrée en zone contrôlée d'une personne du public sans dosimètre opérationnel
  - défaillance du processus d'escorte pour une personne du public
  - causes identifiées liées à la **formation et à la communication** et à l'**absence de barrière matérielle** empêchant l'entrée en zone contrôlée sans dosimétrie opérationnelle.
  
  - **Suite à l'analyse des causes profondes, plusieurs actions correctives ont été identifiées :**
    - modification du processus d'escorte et des documents correspondants, affichage en local (dans les vestiaires) > **soldé (vu en inspection d'octobre 2019)**
    - mise en place d'un tourniquet s'actionnant au moyen du dosimètre opérationnel en sortie de vestiaire chaud
    - prise en compte du REX pour les réaménagements de vestiaires chauds pour les futurs chantiers.

> **Traitement satisfaisant de l'événement significatif**

- **Bilan sûreté / radioprotection :**

- Bonne maîtrise de la gestion des écarts et événements
- Respect des engagements
- Travail conséquent mené sur les gammes de maintenance et de CEP visant à améliorer la prise en compte des exigences définies pour les équipements classés EIP et à mieux définir les contrôles techniques.
- Amélioration de la visibilité des EIP dans l'enceinte réacteur
- Axes d'amélioration concernant :
  - le respect des délais concernant la mise en œuvre des opérations de démantèlement
  - la culture radioprotection et le processus d'escorte en zone contrôlée,
  - la traçabilité des actions de surveillance des intervenants extérieurs

- **Bilan environnement /déchets :**

- Respect des prescriptions concernant les rejets et prélèvements
- Mise à jour du référentiel concernant la gestion des déchets



## Perspectives de contrôle pour 2020

- réalisation de prélèvements en profondeur sur les terres sous la STE pour compléter les contrôles contradictoires menés par l'ASN
- premiers résultats des analyses concernant les prélèvements en surface réalisés en 2019 attendus en 2020
- chantier de prélèvements dans le bloc réacteur (BR)
- suivi des chantiers en cours





# Bilan des instructions

- **Instructions abouties en 2019 :**
  - Autorisation de réalisation des prélèvements dans le BR
  - Déclassement du hangar à déchets
  - Mise à jour zonage déchets du site suite à démolition de la STE
  - Approbation étude déchets et RGE déchets
- **Instructions poursuivies en 2019 et prolongées en 2020 :**
  - Dossier démantèlement complet reçu en juillet 2018:
    - ✓ recevabilité réalisée – réponses EDF reçues
    - ✓ instruction du dossier lancée
  - Dossier concernant l'arrêt du rabattement de la nappe sous la STE
  - Déclassement zone 47
  - Dossier de réexamen reçu en décembre 2019



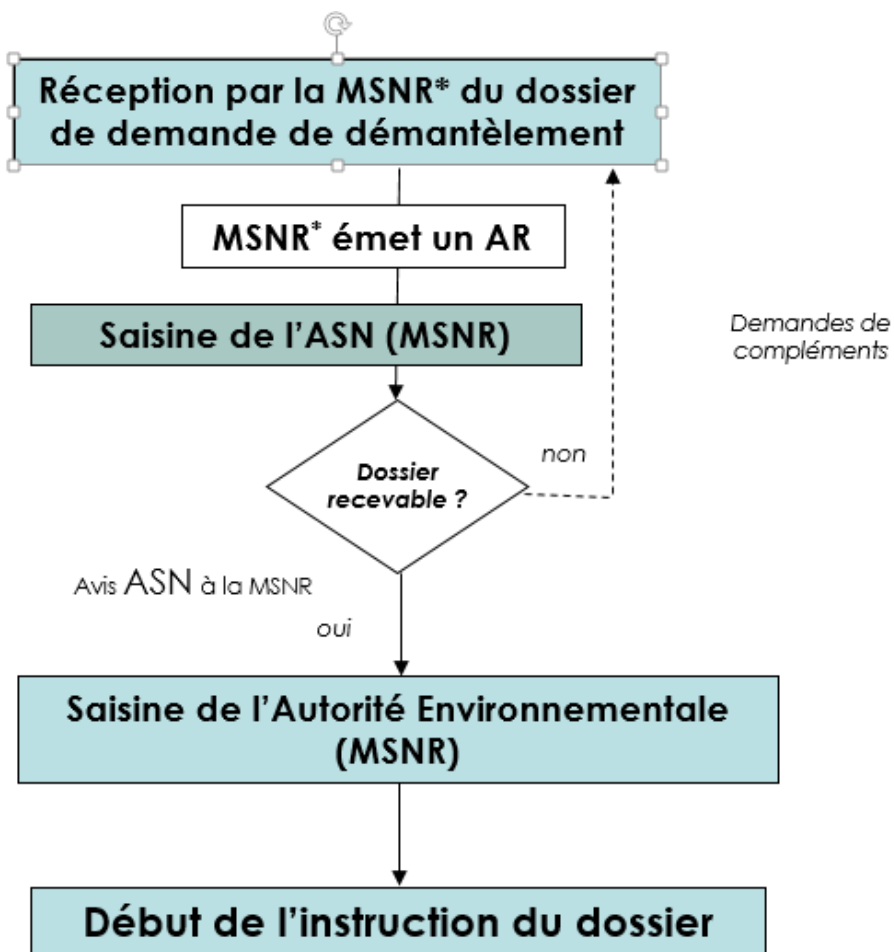


# Autorisation du protocole de remontée progressive de la nappe et surveillance renforcée associée

- **Autorisation CODEP-CAE-2020-002491 du 27 janvier 2020 pour la mise en œuvre du protocole de remontée progressive de la nappe phréatique sous la STE et surveillance renforcée associée (dans le cadre de la demande d'arrêt du rabattement de la nappe sous la STE).**
- Protocole réalisé dans le respect des prescriptions concernant les modalités de prélèvements d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux ainsi que les limites de rejets.
- L'opération est réversible > ne nécessite pas le démontage d'ouvrages
- Une autorisation spécifique est nécessaire pour la mise en œuvre du protocole et de la surveillance renforcée car les opérations envisagées ne sont pas prévues dans les RGE.
- **L'arrêt définitif du rabattement de la nappe ne peut être autorisé sans confirmation de la bonne atteinte des objectifs d'assainissement des terres sous la STE et des résultats du protocole**
- **L'instruction de la demande d'arrêt définitif du rabattement sera poursuivie à la suite de la mise en œuvre du protocole.**



# Instruction du dossier de démantèlement complet (1)



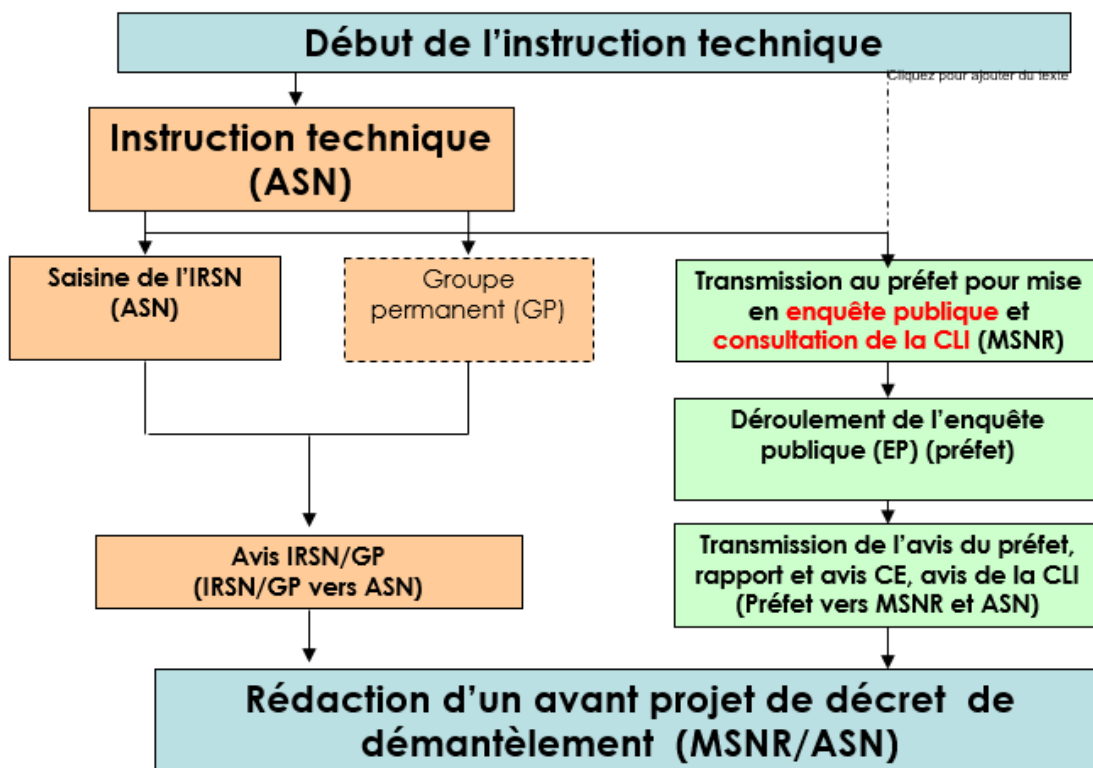




# Instruction du dossier de démantèlement complet (2)

Point d'avancement au jour de la CLI

- Saisine IRSN en cours de finalisation
- GP prévu en décembre 2020





# Instruction du dossier de démantèlement complet (3)

